

Dernières informations pour le voyage à Guédelon et Chambord : 14-15 octobre 2021

Elèves concernés : classes de 5^{ème} A et 5^{ème} B

Départ : jeudi 14 octobre à 6 h 40 mais il faut **être présent à 6 h 30**

Retour : vendredi 15 octobre entre 23 h et minuit (vos enfants vous communiqueront l'heure exacte pendant le trajet).

Attention ne pas oublier :

- 1 – Le pique-nique du jeudi midi.
- 2 – Un sac à dos avec trousse complète (stylos, crayons de papier, crayons de couleur, gomme, règle) et une pochette avec quelques feuilles et livret du voyage.
- 3 – Vêtements et chaussures adaptées à la météo (nous serons beaucoup dehors) : prévoir deux paires de chaussures pour ne pas trop salir le bus.
- 4 – Change, affaires et linge de toilette (l'hébergement ne fournit pas les serviettes de toilette).

Planning :

- Jeudi : visite sous forme d'un jeu de piste et atelier (atelier du trait) au château de Guédelon.
Repas du soir et nuit à l'auberge de jeunesse de Blois
- Vendredi : visite guidée et ateliers au château de Chambord. Pique-nique fourni par le centre d'hébergement.
Repas du soir pris dans un restaurant sur l'autoroute (compris dans le prix du séjour).

Le règlement intérieur du Collège s'applique en voyage :

Cependant, nous autoriserons l'utilisation raisonnable du téléphone portable (dans le car en particulier). Afin d'assurer à tous la tranquillité et le repos nécessaires à une nuit de sommeil réparatrice, les élèves éteindront leur téléphone à 21 h30 et les confieront pour la nuit aux professeurs.

Les enceintes bluetooth (et autres) ne sont pas autorisées dans le car ni sur le lieu d'hébergement, il est donc inutile d'en apporter !

Enfin, les professeurs apprécieront qu'à l'issue du voyage les élèves leur disent au revoir.

Pass sanitaire :

Tout comme la sortie à la Salines, ce voyage se déroule dans des lieux ouverts au public, donc **l'entrée est soumise à la présentation du pass sanitaire.**

Votre enfant (s'il est âgé de plus de 12 ans 2 mois à la date de la sortie – donc s'il est né avant le 16 août 2009) devra disposer du pass sanitaire valide, afin de pouvoir accéder aux lieux de visite ouverts au public. Le contrôle de ce pass sera effectué par les personnels des établissements visités.

Nous vous remercions de vérifier que votre enfant sera en possession du pass au départ du bus ; nous comptons sur vous pour le vérifier.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'infirmière Mme Racine par téléphone 03 81 63 60 55, mail nadege.racine@ac-besancon.fr ou par Eclat BFC.

Pour rappel, le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
- La preuve d'un test négatif de moins de 72h
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

La Principale



L'équipe pédagogique